bry94.fr

la Vie à Bry

ville de Bry sur Marne

Juillet - août 2014 n° 402

"Happy", l'été à Bry...

En actions
Les jeux de la Plaine
Page 5

Loisirs
Bry en Fête
Retour en images
Pages 10 et 11

Culture
Pour un été littéraire
Page 14

sommaire

Le mot du maire - agenda du maire 3

en actions

Conseil municipal du 16 juin 2014 4
Feu d'artifice : du Brésil jusqu'au ciel ! 5
Travaux : informez-vous sur l'état de vos sous-sols ! 6
Pas de vacances pour les travaux dans la ville 7
La mairie passe à l'heure d'été 8
Nouvelles activités

santé

Hôpital Privé de Marne-la-Vallée : un hôpital pour l'Île-de-France 9
Hôpital Saint-Camille : une unité de surveillance continue pédiatrique

loisirs

Retour en images : Bry en fête à la brésilienne 10
Forum des associations : un rendez-vous à ne pas manquer ! 11

mémoire

Centenaire de la Grande Guerre : la flamme de Bry 12
Commémoration : 70e anniversaire de la libération de Bry

culture

Médiathèque : pour un été littéraire 13
Associations culturelles

sport

Un club, trois questions : le canoë kayak Club de France 14
15e foulées bryardes : vous allez vous « fouler » cette année ?
Cross des écoles : des athlètes en herbe 15

côté jeunes

Vacances sportives : des sorties à gogo ! 16
Espace glisse : cet été, laisse toi glisser !

portrait

Père Bergantz, itinéraire d'un homme au grand cœur (2e partie) 17

environnement

Voitures électriques : la Ville s'équipe 18
Parcs et jardins : des règles à respecter
Place Daguerre : c'est l'histoire d'un arbre

parole aux élus 19

Permanences en mairie

• Infos impôts
par le centre des impôts
le 1er jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h
Sans rendez-vous

• Assistantes sociales
de la Circonscription d'Action Sanitaire et Sociale
Le jeudi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 48 71 58 60

• Conseil conjugal
par l'Association pour le Couple et l'Enfant. Permanence à la Maison de la Petite Enfance
Le mardi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 42 07 49 74

• Conseil juridique
par des avocats
Le samedi de 10 h à 11 h 30
Prendre rendez-vous en mairie
Tél. : 01 45 16 68 00

• Police nationale
Permanence à la police municipale
7 rue Paul Barilliet
Le lundi de 8 h 30 à 12 h
et le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30

• Maison de Justice et du Droit
Tél. : 01 45 16 18 60 - Fax : 01 45 16 18 69
Permanence téléphonique uniquement
Mardi de 9 h à 11 h - Vendredi de 14 h à 17 h
Accueil du public sans rendez-vous :
15 rue Albert Thomas
Champigny-sur-Marne
Lundi de 14 h à 20 h
Mardi de 11 h à 17 h 30
Mercredi de 9 h à 12 h
Jeudi de 9 h à 12 h
Vendredi de 9 h à 12 h

Numéros d'urgence

- SAMU (urgences médicales) : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Numéro unique d 'urgence européen : 112
- Police municipale : 01 45 16 68 22
- Dentistes dimanches et jours fériés : 01 48 52 31 17

La Vie à Bry - juillet - août 2014 - n° 402 - Edité par la Ville de Bry-sur-Marne sur papier recyclé
1, Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne - Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Spilbauer
Conseillère municipale déléguée à la communication : Isabelle Dalleau
Directrice de la communication : Félicie Déchelotte
Rédaction : Stéphanie Michel, Virginie Bonnet
Maquette : I. Viénot - Photos : service communication, P. Rue, M. Flipo, G. Moncharmont, Shutterstock.
Impression : RAS (IMPRIM'VERT) - Numéro tiré à 8 200 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

IMPRIM'VERT®

Le journal municipal « La Vie à Bry » est distribué gratuitement en fin de mois dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous ne le recevez pas régulièrement, signalez-le sans attendre à la Mairie au 01 45 16 68 00

Les rendez-vous du maire
du mois de juin

Lundi 2 juin
- Rendez-vous des quatre maires des villes signataires du Contrat de Développement Territorial
- Assemblée générale du Colibry (épicerie solidaire)
- Commission Culture

Mardi 3 juin
- Conseil d'administration de la Commission du Film de la Région Ile-de-France au Conseil régional
- Visite du salon de l'AMIF (Association des Maires de l'Île-de-France)

Mercredi 4 juin
- Conseil syndical de l'ACTEP** : élection du nouveau président M. LAFON, maire de Vincennes
- Réunion en mairie à propos du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Jeudi 5 juin
- Conseil d'administration du STIF*
- Séminaire des cadres

Mardi 10 juin
- Réunion avec M. JENDOUBI, directeur de la Mission locale des bords de Marne

Jeudi 12 juin
- Rencontre avec le Directeur de City Résidence à propos des nuisances sonores
- Assemblée Générale de l'association des maires du Val-de-Marne

Vendredi 13 juin
- ACTEP** : comité de pilotage sur l'évolution possible de l'autoroute A4
- Visite du village sécurité routière
- Rencontre avec la nouvelle Présidente de l'INA, Mme SAAL

Samedi 14 juin
- Opération alternative à la sanction
- Inauguration des deux terrains de tennis du tennis club de Bry

Lundi 16 juin
- Conseil municipal en présence des deux magistrats auteurs du compte-rendu de situation sur la Police municipale présenté à l'ensemble des élus (voir Edito ci-contre)

Mardi 17 juin
- Conseil syndical de Paris Métropole

Mercredi 18 juin
- Commémoration de l'appel du 18 juin

Jeudi 19 juin
- Séance plénière du conseil régional : adoption du PDUIF (Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France)

Vendredi 20 juin
- Retransmission du match France-Suisse, salle Daguerre

Samedi 21 juin
- Bry en fête

Mardi 24 juin
- Groupe de réflexion sur l'aménagement de la salle Daguerre
- Cocktail des enseignants

Jeudi 26 juin
- Réunion de travail avec Pôle emploi
- Commission économique et tarifaire du STIF*

Vendredi 27 juin
- Commission des investissements et du suivi du contrat de projets du STIF*
- Déjeuner avec la société Elior à propos de la restauration scolaire

Samedi 28 juin
- Gala de fin d'année de l'école de Musique
- Jubilaires des Pères blancs

Lundi 30 juin
- Réunion du STIF* : restructuration du réseau des bus à l'horizon de l'arrivée du bus Est TVM en 2017
- Conseil d'établissement de l'école de musique

*STIF : Syndicat des Transports d'Ile-de-France
**ACTEP : Syndicat mixte d'études et de projets de l'Est parisien

le mot du maire

Madame, Monsieur,

Lors du Conseil municipal du 16 juin, la situation de la Police municipale a été expliquée en présence de deux magistrats, Monsieur Fournier de Laurière (ancien Président à la cour administrative d'appel de Paris) et Monsieur Combes (commandant fonctionnel honoraire de la Police nationale, juge de Proximité).

• Sur le fonctionnement du service

Le service de la Police municipale vivait depuis quelques temps de fortes tensions internes.
Aussi, lors du conseil du 10 février 2014, la municipalité, sur proposition du Maire, a voté à l'unanimité la création d'une commission d'enquête composée de deux magistrats extérieurs aux services de la ville, afin d'analyser le fonctionnement et l'organisation de ce service.
Les deux magistrats ont présenté leur compte-rendu de situation* qui insiste en particulier sur :
- l'absence totale de dysfonctionnement administratif. Ce service performant est bien perçu par tout le monde, exerce ses missions avec sérieux et dans le respect de toutes les règles de sécurité et de légalité.
- un stress important subi par l'ensemble de l'effectif, relevant de querelles internes émanant d'agissements anormaux de deux agents clairement identifiés.
- les bonnes décisions prises par le Maire pour remédier à ces difficultés : mise en place d'un groupe de travail et d'une commission d'enquête, retrait provisoire du port d'arme à l'ensemble des effectifs, suivi médical et suspension des agents perturbateurs.

Suite au renouvellement de leur certificat d'aptitude, les policiers municipaux ont pu rapidement percevoir à nouveau leurs armes. Le service a retrouvé sa sérénité et des conditions de travail normales. Dans un souci d'amélioration continue, nous prendrons en compte les préconisations des magistrats.
Il est important de noter que malgré ces perturbations, jamais la qualité du service ni la sécurité publique n'ont été affectées.

• Sur la mise en cause judiciaire du chef de la Police municipale

Lors du Conseil municipal, il a également été confirmé que rien ne s'opposait au maintien de l'intéressé à son poste et que l'inverse aurait même été une faute du Maire. En effet, dans le respect de la présomption d'innocence qui prévaut à chaque individu (pendant une procédure judiciaire), avec la récupération rapide de la garde de ses enfants, sans intervention du Préfet ni du Procureur de la République, sans inscription au casier judiciaire, rien ne pouvait générer, au regard du droit français, une mise à l'écart de l'intéressé.

Toutefois aujourd'hui, compte-tenu des pressions qu'il a subies tant dans sa vie privée que professionnelle, à sa demande, il a été réaffecté dans un autre service de la mairie pour lui permettre d'exercer sereinement son recours devant la Cour européenne des droits de l'homme.

Je regrette profondément cette « non affaire » politicienne basée sur des informations et commentaires erronés et calomnieux relayés par des associations, sites internet ou tracts.
J'invite chaque personne à mesurer ses propos et à être très vigilant sur ce qu'il peut lire et rapporter, particulièrement auprès des jeunes.

Je renouvelle toute ma confiance à l'équipe de la Police municipale qui fait un excellent travail.
La sécurité de tous reste et restera LA priorité de la majorité municipale.

Jean-Pierre SPILBAUER
Maire, Conseiller Régional d'Île-de-France

**Le compte-rendu sera rendu public lors de l'approbation du procès verbal du Conseil municipal du 16 juin à l'occasion de celui du 9 juillet prochain et l'ensemble des documents sera alors mis en ligne.*

CONSEIL MUNICIPAL

Principales délibérations* de la séance du 16 juin

Budget

• Le Conseil municipal a adopté **le compte administratif 2013 du budget principal** qui retrace l'ensemble des opérations réalisées au cours de l'exercice, en dépenses et en recettes.
Le montant des dépenses d'investissement s'élève à 11 647 081,63 € alors que les recettes d'investissement sont de 8 468 015 € d'où un déficit en investissement de 3 179 066,63 €. En section de fonctionnement, le montant des dépenses est de 27 428 296,40 € et les recettes de 32 165 216,76 € d'où un résultat excédentaire de 4 736 920,36 €.
Au vu de ces résultats, il a été décidé d'affecter une partie du résultat excédentaire de la section de fonctionnement, soit 4 693 847,44 €, à la couverture du déficit d'investissement (3 179 066,63 €) et du solde des restes à réaliser (1 514 780,81 €).
Le Conseil municipal a également approuvé le compte de gestion 2013 dressé par la Trésorière principale du Perreux, receveur de la commune, lequel présente des résultats identiques au compte administratif 2013.

• Le Conseil municipal a également adopté **le compte administratif 2013 du budget annexe de l'assainissement**. Ainsi, les dépenses d'investissement sont de 37 900,41 € tandis que les recettes sont de 483 106,88 € d'où un excédent de 445 206,47 €. Côté fonctionnement, le montant des dépenses s'élève à 344 227,32 € et les recettes à 632 492,47 € d'où un résultat excédentaire de 288 265,15 €.
Au vu de ces résultats, il a été décidé d'affecter le résultat excédentaire de la section d'exploitation de la manière suivante : 228 265,15 € en excédent de fonctionnement capitalisé et 60 000 € en résultat de fonctionnement reporté.
Le Conseil municipal a également approuvé le compte de gestion 2013 dressé par la Trésorière principale du Perreux, receveur de la Commune, lequel présente des résultats identiques au compte administratif 2013 du budget annexe de l'assainissement.

• Une décision modificative sur le budget 2014 a été adoptée afin d'intégrer les résultats de l'exercice 2013 à la couverture du déficit d'investissement 2013 ainsi que des restes à réaliser de 2013. Elle intègre les recettes fiscales réelles et permet ainsi d'inscrire de nouvelles opérations qu'il n'avait pas été possible de retenir au budget primitif. Même chose en ce qui concerne le budget annexe de l'assainissement.

Prochain conseil municipal :

• Mercredi 9 juillet à 20h

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates mises à jour, rendez-vous sur le site de la Ville.

Métropole du Grand Paris : le vœu d'un projet commun

Le Conseil municipal a émis le souhait que, dans le cadre des travaux de la mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris, les représentants des communes membres du syndicat mixte l'ACTEP** puissent constituer un territoire de projet*** et participer activement à la définition d'un projet commun. Un dialogue avec les communes est engagé, et l'ACTEP doit rester ouverte à l'élargissement éventuel de son territoire.

*L'intégralité des délibérations est consultable sur bry94.fr → Vie municipale Conseil municipal

** Syndicat mixte d'études et de projets de l'Est parisien.

*** Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-bois, Joinville-le-Pont, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Rosny-sous-Bois, Saint-Mandé, Saint-Maurice, Villiers-sur-Marne et Vincennes.

◇ Et aussi

• Fixation des seuils de déclenchement des procédures en cas d'impayés et autorisation permanente au comptable à poursuivre les redevables
• Approbation de la convention à intervenir pour l'organisation et le financement du Carrefour de l'emploi 2014
• Maintien du dépôt d'une déclaration préalable pour les ravalements de façade sur le territoire communal
• Actualisation des tranches du quotient familial pour la rentrée 2014/2015
• Attribution d'une subvention complémentaire à l'association crèche parentale « Les Bry Hochets »
• Marché à procédure adaptée relatif aux travaux de signalisation horizontale – Autorisation donnée à Monsieur le maire de signer le marché

FEU D'ARTIFICE

Du Brésil jusqu'au ciel !

Cette année, c'est au tour de la ville de Bry d'organiser le traditionnel feu d'artifice de la Fête nationale. Un feu organisé une année sur deux, en alternance avec la ville du Perreux-sur-Marne. Couleurs, rythmes… comment se monte un tel show ? Patrick Brault, concepteur de feux d'artifice pour la société « Alphapyro » depuis maintenant quinze ans, nous emmène dans les coulisses des spectacles pyrotechniques.

Comment s'y prend-on pour concevoir un feu d'artifice ?

Il y a tout un travail de réflexion qui se met en place. D'abord on choisit les artifices dont on va se servir chez nos fournisseurs. Pour ma part, essentiellement européens. C'est un peu comme un cuisinier qui fait son marché. Ensuite je réalise la bande-son. A Bry, nous sommes sur le thème du Brésil cette année. Un thème plutôt sympathique car la musique brésilienne est très riche. Puis, grâce à un logiciel spécial, je visualise le montage à l'écran. J'alterne couleurs et types d'artifices pour coller au mieux aux rythmes de la musique. Finalement, je suis un peu comme un chorégraphe !

Jouer avec le feu, c'est tout de même dangereux. Il doit y avoir des consignes à respecter, des précautions à prendre ?

Tout à fait ! Sur place, mais aussi dès la conception du spectacle. Je dois imaginer mon projet en tenant compte des contraintes techniques et des particularités du lieu où se déroulera le feu. Par exemple à Bry, on est sur la passerelle. Il faut composer avec l'environnement avoisinant qui est habité. Cela limite la puissance des artifices que l'on peut utiliser. Question de sécurité. Ces contraintes sont nécessaires pour penser le spectacle lui-même. Le contexte également est important. On ne réalisera pas le même genre de spectacle pour le 14 juillet, un moment festif et familial, ou pour un évènement plus solennel comme une commémoration.

Concrètement, comment allez-vous illuminer le ciel de Bry aux couleurs du Brésil ?

Côté bande-son, nous allons alterner grands tubes brésiliens et musiques moins connues. Ce sera l'occasion de faire découvrir aux spectateurs de nouvelles sonorités. Côté artifices, la règle est simple : on y va crescendo. Mouvements contemplatifs puis mouvements plus intenses, retours au calme, les couleurs chaudes laissent place aux couleurs froides… jusqu'au bouquet final qui doit se détacher du reste. Si le public reste et attend la suite, alors, on peut dire que c'est un fiasco ! Heureusement, ça n'arrive pas souvent !

Dans quel état d'esprit êtes-vous le jour J ?

Comme toute personne qui s'apprête à monter sur scène, on a le trac. A la différence que la scène, ici c'est le ciel. La pression est là. Un feu d'artifice, il n'y a pas de répétitions possibles. Tant qu'on n'a pas appuyé sur le top départ, on ne sait pas si cela va fonctionner. Mais si à la fin, le public applaudit, alors c'est notre récompense.

Dimanche 13 juillet

Cocktail offert dès 21h30, patio du marché
22h15 départ de la parade
23h feu d'artifice, Passerelle de Bry

LE FEU D'ARTIFICE EN QUELQUES CHIFFRES

- 25 minutes de spectacle
- Entre 1000 et 2000 départs (ou tops de mise à feu)
- 1 départ toutes les 10 secondes en moyenne
- 12h d'installation sur place (si la météo est bonne)
- 8 employés pour la mise en place le jour J

LES JEUX DE LA PLAINE

Ce n'est que pour les enfants

Tout le monde le sait, les petits aiment les stands « de fête foraine ». Chamboul'tout, pêche à la ligne et autres jeux d'enfants … c'est sûr les bambins vont apprécier les jeux de la plaine. Mais « quesaco » ? Une kermesse gratuite pour les enfants de 3 à 12 ans, de la bonne humeur et de la joie, pour un moment convivial à partager en famille et entre amis, et autour d'un goûter offert. Les petits gourmands apprécieront… Un nouveau concept qui se déroulera le dimanche 13 juillet, de 14h30 à 18h30, à la plaine de jeux, grand parc public situé le long du boulevard Pasteur. Instaurer les jeux de la plaine affiche la volonté de la municipalité de recréer des animations dans les différents quartiers de la Ville. Le 13 juillet, ce sont donc les Hauts de Bry qui vivront aux rythmes des enfants. Et pour clôturer cette journée festive, les Bryards pourront assister au traditionnel feu d'artifice. Attention les yeux !

Dimanche 13 juillet de 14h30 à 18h30

La plaine de jeux (entrée boulevard Pasteur)

À noter

La passerelle de Bry sera fermée au public toute la journée du 13 juillet, à partir de 7h jusqu'à 2h du matin, afin de permettre la mise en place des artifices.

TRAVAUX

Informez-vous
sur l'état de vos sous-sols !

Construire une piscine, planter un arbre, réaliser un mur de clôture… Ces travaux peuvent endommager certains réseaux souterrains. Pour éviter les dommages ou les accidents, pensez à faire les bonnes démarches !

Depuis le 1er juillet 2012, les maîtres d'ouvrages publics ou privés, mais aussi les particuliers, doivent respecter quelques démarches avant d'entreprendre des travaux qui pourraient endommager les réseaux en ouverture de tranchées.
Mode d'emploi.

Je m'informe : la déclaration de travaux (DT)

Je veux effectuer des travaux de terrassement sur ma propriété. Avant d'entreprendre la moindre action, je dois adresser une déclaration de travaux aux exploitants des réseaux qui pourraient être concernés : ERDF, GRDF, assainissement, réseaux de téléphonie, fibre optique, vidéoprotection…
Ces exploitants, une fois interrogés, m'indiqueront l'implantation précise de leurs réseaux qui passent sous ma propriété (si c'est le cas).
Si elles ne connaissent pas la localisation exacte des réseaux, une investigation et des repérages sont obligatoirement à prévoir afin de ne rien endommager.

Je me protège : la déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)

L'entreprise à laquelle je fais appel pour mes travaux se doit de faire une déclaration d'intention de commencement de travaux aux mêmes exploitants. Il s'agit d'une mesure de précaution visant à confirmer les informations données lors de la déclaration de travaux.
Une fois ces deux démarches respectées, les travaux peuvent commencer.

Vous pouvez vous faire aider dans ces démarches par l'entreprise chargée des travaux qui a l'habitude de ce genre de procédures.

◇ À savoir

La loi Grenelle II de juillet 2010 a instauré un nouveau cadre réglementaire pour prévenir les accidents et incidents sur les chantiers à proximité des réseaux. Les mesures essentielles de cette reforme sont entrées en vigueur le 1er juillet 2012.

QU'EST CE QUE JE RISQUE EN CAS DE NON-RESPECT DE CETTE RÉGLEMENTATION ?

Depuis le 1er juillet 2012, le propriétaire, qui est maître d'ouvrage des travaux sur sa propriété, est responsable aux yeux de la loi. En cas d'inspection ou même d'incident, les sanctions peuvent être lourdes. Le propriétaire encourt une amende et une peine de prison en cas d'accident grave.
Il est donc primordial de vous assurer de bien localiser les infrastructures souterraines afin de protéger la sécurité des personnes et d'éviter tous dommages aux ouvrages.

Pour en savoir plus : www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

Réouverture de la salle des Fontaines Giroux

Le 29 avril dernier, les travaux de la salle des Fontaines Giroux s'achevaient. Associations et clubs sportifs peuvent désormais se réapproprier les lieux.

Après la découverte de fissures importantes derrière le doublage d'un mur, la salle des Fontaines Giroux a dû être fermée au public. Déclaration aux assurances, expert, maîtrise d'œuvre, sondage des sols…. Les travaux sont enfin autorisés à démarrer en mars 2014. On pose des étais pour consolider le mur fissuré. On creuse des puits de fondation et on crée un contre-mur avec des blocs béton. Objectif : sécuriser la salle. La Ville a procédé à d'autres améliorations : ventilation mécanique, locaux de réserve, toilettes pour les personnes à mobilité réduite. L'occasion aussi de rénover les peintures murales et façades extérieures, de remplacer les réseaux électriques, de l'éclairage et du chauffage. Un vaste chantier pour une salle plus accueillante !

Pas de vacances pour les travaux !

L'été est la période propice aux travaux de voirie. La circulation est moins dense et par conséquent la gêne occasionnée moindre. Aperçu des chantiers à venir…

Stop à la chaussée dégradée

La Ville va procéder au changement du revêtement de la chaussée de la rue des Pères Camilliens, qui se situe devant l'hôpital Saint-Camille. Des travaux qui devraient occasionner une gêne de la circulation sur deux jours tout au plus, mi-juillet.

Une nouvelle rue du Pressoir

Et une nouvelle voirie pour la rue du Pressoir ! Dès début juillet, et pour une période d'environ six semaines, les riverains vont voir leur rue entièrement réaménagée avec du bitume pour remplacer la chaussée actuelle.

Du neuf sur le bd Pasteur

Le conseil général va procéder, au cours du mois d'août, au changement complet du revêtement sur le tronçon du boulevard Pasteur qui se situe entre la rue du 2 décembre et le boulevard Georges Méliès. Une semaine de travaux de « gros entretien » qui s'inscrivent dans la continuité de ceux réalisés l'an dernier sur un autre tronçon du même boulevard.

Lycée international, c'est parti !

« Do you speak english ? »… Ça y est les travaux du Lycée international sont lancés. D'ici deux ans, les étudiants pourront suivre un enseignement multilangues à Noisy-le-Grand et, pour les internes, dormir à Bry.

Si aujourd'hui on en est encore à la phase débroussaillage du terrain pour préparer le chantier, les impacts sur la circulation à Bry pourraient se faire sentir. En effet, la partie internat et logements du lycée donneront sur la rue Léon Menu. Une autre partie du lycée donnera, quant à elle, sur la rue Georges Méliès.
La Ville a pris soin de demander aux véhicules de chantier d'aller et venir sans descendre vers les zones d'habitation situées au bas de la rue Léon Menu. En privilégiant les passages par la rue Georges Méliès, les riverains des Coudrais et de la Garenne devraient être épargnés par la circulation accrue des poids lourds, et les véhicules de chantier auront un accès direct aux autoroutes et autres grands axes.

◇ Et aussi…

• **La rue des Aulnettes** jouxte le collège international qui ouvrira ses portes dès la rentrée de septembre prochain. Durant le chantier, cette voie partagée entre Bry et Noisy-le-Grand a subi quelques dégradations. Cet été, le dernier tronçon de la rue des Aulnettes, qui est une impasse, va donc être entièrement refait conjointement par les deux villes. Des travaux qui devraient gêner pour quelques semaines le stationnement des riverains de l'impasse, mais qui, au final, amélioreront leur quotidien.

• Les travaux de la future **crèche interentreprises** « les Petites canailles » ont démarré. Située au rez-de-chaussée d'un petit immeuble d'habitations de deux étages, près du centre-ville, elle permettra d'accueillir, dès septembre 2015, les enfants des employés des entreprises qui décideront de participer aux frais d'accueil des jeunes enfants.

CÔTÉ PRATIQUE

La mairie passe à l'heure d'été

Du côté de l'Hôtel de ville

La mairie sera fermée au public les **samedis 26 juillet, 2, 9 et 16 août**. Le reste de la période estivale, les horaires d'ouverture de la mairie restent inchangés et les services continuent à vous accueillir et répondre à vos attentes !

Du côté de l'Espace emploi

L'Espace emploi fermera ses portes du **lundi 4 août au vendredi 22 août inclus.**

Du côté de la médiathèque

La médiathèque Jules Verne vous accueille :

du 1er au 14 juillet
- mardi et vendredi de 14h à 17h
- mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

du 15 juillet au 31 août
- mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Du côté de l'Espace Co

Durant toute la période des congés estivaux, les horaires changent. L'Espace Co vous accueille du **lundi au vendredi de 13h30 à 19h**. Les horaires peuvent varier suivant les activités organisées.

« Bry en pratique » ou le guide du Bryard

Coordonnées des services municipaux, des différents établissements scolaires, les services proposés pour les petits, les jeunes, les seniors et tous les autres… Retrouvez toutes les infos pratiques de votre ville dans votre nouveau guide « Bry en pratique ». Vous trouverez fin août, l'édition 2014/2015 dans votre boîte aux lettres. Le guide sera aussi disponible dans tous les lieux d'accueil de la mairie.

Toutes les infos pratiques seront également consultables sur bry94.fr

à noter

Les vacances de vos boulangeries

Où aller acheter son pain en juillet ? Quelle boulangerie vous fera ses petits croissants chauds des dimanches matins d'août ? Découvrez les fermetures estivales des boulangeries de la ville.

• En juillet

Buchelé - 18 rue de Cherbourg : du 3 au 30 juillet inclus

Ténési - 39 Grande rue Charles de Gaulle : du 7 au 28 juillet inclus

• En août

Maison Coyard – 23 bis Grande rue Charles de Gaulle : du 30 juillet au 27 août inclus.

Plaudeix - 63 avenue du Maréchal Foch : du 4 août au 1er septembre inclus.

La Vallée - 19 rue du 2 décembre 1870 : du 4 au 31 août inclus.

◇ Le saviez-vous ?

Suite au report de **la rentrée scolaire au mardi 2 septembre**, la Ville vous informe que les centres de loisirs de la Pépinière et Barilliet seront ouverts le lundi 1er septembre pour accueillir vos enfants aux horaires habituels.

7h30/ 9h30 : accueil des enfants
17h/19h : départ des enfants
Possibilité d'accueil à la demi-journée.

Le coupon d'inscription, qui a été remis à vos enfants à l'école fin juin, est à retourner avant le 20 juillet.

Plus de renseignements au 01 45 16 68 00.

NOUVELLES ACTIVITÉS

• De la mosaïque à Bry

Email, verre, céramique... Venez apprendre à redonner vie à ces fragments de pierres colorées avec l' « Atelier de mosaïque de Christia ». L'atelier forme les enfants et les adultes à l'art de la mosaïque. Rendez-vous au 39 avenue Georges Clemenceau. **Plus de renseignements au 06 66 63 20 63 ou par mail à christiabevilacqua@gmail.com**

• Souriez, vous êtes photographiés !

« Déclics Emotions » propose, à domicile ou en extérieur, des photographies, reportages pour toutes les occasions de la vie. Mariages, naissances, bébés, baptêmes, animaux, évènements sportifs et bien d'autres... et toujours à tarifs « petits budgets ».

Renseignements au 06 17 20 77 04 ou par mail à declicsemotions@aol.fr

• Ouverture d'un salon de thé

La crêperie « La Petite Troménie » du 13 grande rue Charles de Gaulle devient aussi salon de thé. Tous les après-midis, du mardi au samedi de 14h30 à 18h, vous pourrez déguster les différentes variétés de thés, crêpes sucrées, glaces, et autres boissons chaudes ou froides. Salle climatisée et wifi illimité.

Renseignements au 01 47 06 41 86

HÔPITAL PRIVÉ DE MARNE-LA-VALLÉE (HPMV)

« Un hôpital pour l'Île-de-France »

En recrutant 30% de nouveaux praticiens ces deux dernières années, l'activité de l'HPMV a progressé de 40%. Il bénéficie d'un dynamisme et d'un essor économique important. Retour sur les évolutions qu'a connu l'établissement depuis l'arrivée de son directeur, Jean-Luc Breux . Interview.

Qu'avez-vous apporté à l'hôpital depuis votre arrivée ?

De l'innovation ! En maternité notamment avec le prélèvement de sang de cordon (don anonyme pour la recherche génétique cellulaire), qui est une mission de service public. Avec la mise en place du Prado-Maternité (Programme d'accompagnement à domicile) avec la CPAM 94. Et le développement de la « physiologie », qui propose un accouchement plus naturel ! L'équipe de gynécologues renouvelée, jeune et dynamique, a à cœur d'être à l'écoute des futurs et jeunes parents !

Et dans les autres services ?

Notre centre de dialyse accueille des patients autonomes comme des patients plus vulnérables. Un centre de radiologie conventionné d'échographies et un scanner sont ouverts. Les patients peuvent être suivis par nos praticiens qui consultent sur place mais aussi par des cardiologues, neurologues, ostéopathes, pneumologues. Nous proposons une offre de soins pluridisciplinaire.

Et en cas d'urgences ?

La maternité accepte les urgences 24h/24, 7jours/7. Et pour les autres, nous proposons aussi un service d'accueil non programmé. Il accueille les patients qui arrivent spontanément pour voir un médecin pour tous problèmes, du lundi au dimanche de 8h à 24h, sans interruption.

Qu'a signifié pour vous, votre arrivée à la tête de l'établissement ?

Un vrai challenge ! Parce que je devais élaborer un nouveau projet médical. Apporter un service compétent aussi bien pour le confort du patient que pour la qualité des soins. Et développer une relation de partenariat avec les acteurs de la ville pour communiquer sur nos perspectives d'avenir. Comme l'hôpital Saint-Camille avec lequel nous travaillons en synergie et en complémentarité. Mais aussi avec le Réseau Périnatal et les PMI (Protection Maternelle et Infantile) du 94, la CPAM 94 pour la mise en place du Prado-Maternité et orthopédie. Avec la mairie de Bry également, sur notre comportement citoyen pour le développement durable (traitement des déchets, gestion contrôlée des énergies, système de maintenance préventive et curative …)

Vous parlez de complémentarité et de synergie avec l'hôpital Saint-Camille. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Un vrai dialogue s'est établi entre nos deux établissements. Ces échanges ont conduit à la signature de quatre conventions : la réanimation et l'unité de soins continus, les urgences pédiatriques, l'unité de soins intensifs en cardiologie et enfin la lithotritie (*ndlr : les calculs rénaux en urologie*). Prenons un exemple : nous n'avons pas de service pédiatrique, Saint-Camille si. Nous transférons les enfants sur cet établissement afin de maintenir une prise en charge globale des soins de l'enfant.

Qu'est ce qui fait la particularité de l'HPMV ?

Il a su garder une taille humaine et un service de proximité. Etre situé à l'intersection de trois départements (94, 93 et 77) nous permet d'avoir des patients de tous horizons et donc une grande mixité. Nous sommes tout simplement un hôpital pour tous !

En septembre prochain, l'hôpital fêtera son 5e anniversaire. Quelles sont les perspectives pour les années à venir ?

L'HPMV n'en n'a pas fini avec les nouveautés. L'ouverture d'un service de néonatologie est prévue en janvier 2015. Le développement de l'ambulatoire lui permet de réaliser plus de 60% de ses interventions en hôpital de jour. Enfin, l'établissement est certifié – qualité pour ses prestations et les soins médicaux.

Hôpital Privé de Marne-la-Vallée
33 rue Léon Menu
Renseignements au 0 826 30 14 80.

◇ L'HPMV c'est aussi :

Gastro-entérologie, gynécologie, ophtalmologie, ORL et maxillo-faciale, orthopédie, stomatologie, urologie, vasculaire, viscéral, et chirurgie esthétique. Un service complet de médecine : métabolique (diabétologie, endocrinologie, sommeil...) et polyvalente (bilan pré et post opératoires, suivis médicaux...).

HÔPITAL SAINT-CAMILLE

Une unité de surveillance continue pédiatrique

L'hôpital Saint-Camille accueille une des toutes premières unités de surveillance continue pédiatrique d'Ile-de-France. Un dispositif qui permet d'accueillir huit enfants, de la naissance à l'adolescence. Six chambres au total dont quatre individuelles. Médicalement équipées et reliées au poste de soins central, ces chambres ont été pensées pour accueillir les jeunes patients et leurs parents en toute sécurité et avec du confort. Chaleureuses, les chambres sont ornées de fresques murales, équipées de téléviseurs, d'une prise internet et de fauteuil-lits pour permettre aux parents de rester. Située au sein du département enfants de l'hôpital, l'unité bénéficie d'un accès rapide 24h/24 et 7j/7 au plateau technique d'imagerie médicale et au bloc opératoire.
Un cadre plus agréable qu'une unité de réanimation avec un confort et une sécurité accrus.

RETOUR EN IMAGES

Bry en fête à la brésilienne

« Samba lalalalalala »… Que celui qui n'a pas eu cet air entêtant dans la tête toute la journée jette la première pierre ! Eh oui, samedi 21 juin, un savant mélange de musiques à percussions et de danses a envahi Bry. La ville a vécu aux rythmes brésiliens : les animations ont permis de fabriquer des costumes typiques, des chapeaux et bien d'autres accessoires pour le défilé dans la Grande rue. Les petits, et les très grands enfants se sont amusés sur les structures gonflables, dans le petit train ou encore à poney. Et pour terminer cette journée placée sous le signe de la « fiesta », les Bryards se sont laissés aller sur le dance floor du square De Lattre de Tassigny. L'ambiance, la bonne humeur et le soleil étaient au rendez-vous. Histoire de fêter ensemble Bry… aux couleurs du Brésil.
Retour en images.

Qu'il fait bon de se balader en poney dans les rues de Bry…

« Que calor » pour la soirée brésilienne…

Avec 5 – 2 contre la Suisse, la France remporte la victoire pour la plus grande joie des supporters bryards réunis pour la retransmission du match, salle Daguerre.

Un bon repas , histoire de reprendre des forces pour le reste des festivités.

Succès pour Karimba et son bal autour du monde.

Un baby-foot humain qui a amusé les petits comme les grands enfants !

Place au petit train et ses voyageurs.

A la fin du show, le public s'est laisser emporter par les rythmes entraînant de la musique brésilienne.

Manec a fait danser les Bryards jusqu'au bout de la nuit.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Devenu l'évènement incontournable de chaque début d'année scolaire, le forum des associations fait son grand retour au gymnase Félix Faure. Baladez-vous au fil des allées, découvrez les clubs et associations, rencontrez les professeurs, les présidents, échangez, partagez... et optez pour l'activité qui vous convient. Associations sportives, culturelles, pour les jeunes comme pour les moins jeunes, seront réunies pour vous permettre de faire votre choix. Danse, judo, équitation, basket-ball ou autre activité artistique ou culturelle et les services municipaux... il y en a pour tous les goûts, tous les talents !

Samedi 6 septembre de 14h30 à 18h
Gymnase Félix Faure
Salle Daguerre (pour les services municipaux)

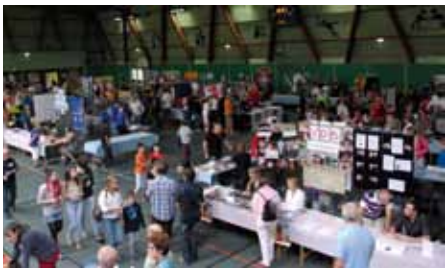

SENIORS

« Vous mangiez ? Eh bien dansez maintenant ! »

Plongez dans les années folles avec un duo de danseurs de charleston, lindy hop et claquettes. Et montrez ce que vous savez faire au son de l'accordéon de Tipoff. Un goûter animé où ça va swinguer !

Samedi 20 septembre de 15h à 18h
Salle Daguerre
Inscriptions du 25 août au 12 septembre au 01 45 16 68 00

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

La flamme de Bry

Cette année, et pour les quatre prochaines années, est célébré le centenaire de la première Guerre mondiale. La municipalité et les comités locaux d'anciens combattants ont décidé d'allumer une flamme dès le 8 août prochain et ce, chaque semaine jusqu'en 2018.

Un peu d'histoire

De 1914 à 1918, des millions d'individus ont perdu la vie. D'autres sont devenus invalides. Des chiffres impressionnants qui continuent de marquer les esprits. Parmi ces morts au combat, des personnalités, mais surtout beaucoup d'inconnus. En France, le 11 novembre 1920, une tombe est installée sous l'arc de Triomphe. Il s'agit d'un soldat non identifié (reconnu français), qui représente tous les soldats tués au cours de la Grande Guerre. Elle devient la tombe du Soldat Inconnu. A l'époque, une simple dalle de granit, sur laquelle sont gravés ces quelques mots : « Ici repose un soldat français mort pour la patrie 1914-1918 », signale la tombe du Soldat Inconnu aux passants. Trois ans plus tard, pour éviter que ce symbole ne tombe dans l'oubli, une flamme éternelle est allumée par André Maginot, ministre de la Guerre. Elle est ravivée depuis tous les soirs à 18h30, lors d'une cérémonie à l'Arc de Triomphe, par des anciens combattants.

Le 8 août 2014, et la flamme fut !

A Bry aussi, on a voulu se souvenir des soldats morts au combat durant ce conflit mondial. Du 8 août 2014 à 17h au 11 novembre 2018 à 11h, à l'instar de la cérémonie de la flamme à l'Arc de Triomphe, chaque vendredi à 17h, une flamme sera allumée au Monument aux morts. Une cérémonie qui s'accompagnera d'une minute de silence en souvenir « des morts pour la France cette semaine il y a cent ans. » Un hommage auquel les Bryards sont invités à participer. Pour les soldats. Pour le devoir de mémoire.

À noter

A tous les anciens Combattants, Autorités Civiles et Militaires, enseignants, écoliers, collégiens, lycéens, étudiants, et tous ceux qui souhaitent participer au devoir de mémoire, venez vous aussi rallumer la flamme. Un livre d'or sera le témoin de votre passage.
Inscriptions auprès de Réné Mangin, président du Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Bry-sur-Marne par mail : rene.mangin@yahoo.fr ou par SMS au 06 17 12 16 50.

COMMÉMORATION

La Ville de Bry-sur-Marne et les comités locaux d'anciens combattants invitent la population au **70e anniversaire de la Libération de Bry.**

Dimanche 31 août

Minute de recueillement et dépôt de gerbes **à 18h,** devant le Monument aux morts, en face de la mairie.

MÉDIATHÈQUE

Pour un été littéraire . . .

Lire c'est s'évader, voyager… par l'esprit. En vacances ou à Bry, durant l'été la médiathèque a souhaité accompagner les Bryards pour cette évasion littéraire.

Des lectures inattendues

Laissez-vous séduire par des lectures inattendues. La médiathèque renouvelle cette année l'expérience des sacs surprise. Des poches remplies de livres, cd, bd et dvd choisis selon un thème. Le lecteur choisit son thème de prédilection … ou pas, histoire de se laisser surprendre. Rêver, voyager, créer ou s'amuser pour les jeunes. Loisirs créatifs, cuisine, jardinage, cinéma et bien d'autres pour les adultes. L'occasion d'emmener les lecteurs vers d'autres horizons, souvent là, où d'eux-mêmes, ils ne se seraient peut-être jamais dirigés.

Du 28 juin au 31 août
Médiathèque municipale

La médiathèque en balade

S'ils ne viennent pas à la médiathèque, la médiathèque viendra à eux. Telle pourrait être la maxime de l'été. En effet, les conteurs de la médiathèque arpenteront chaque mardi et chaque jeudi le Parc des Coudrais et le square De Lattre de Tassigny, des dizaines de livres sous le bras, pour raconter des histoires aux jeunes promeneurs qui croiseront leur chemin. Une initiative qui devrait ravir les enfants de 0 à 10 ans, et séduire leurs parents.

Du 8 au 31 juillet de 15h à 17h
Tous les mardis au Parc des Coudrais
Tous les jeudis au square De Lattre de Tassigny

Retrouvez les horaires d'été de la médiathèque en page 8.

NOUVEAU

Lisez léger !

Chaque été, c'est la même chose. On emporte nos lectures pour la plage : résultat, une valise qui pèse lourd. Une solution : les liseuses. La médiathèque met à la disposition de ses lecteurs cinq liseuses. Chacune contient vingt livres : de Guillaume Musso à Katherine Pancol en passant par Harlan Coben ou encore Pierre Lemaître. Les styles varient du roman policier au roman actuel. Pour les emprunter c'est très simple : il suffit d'avoir ou d'adhérer à l'abonnement médiathèque. Et vous n'aurez plus qu'à naviguer de pages en pages, de livre en livre... pendant trois semaines. Vous allez pouvoir voyager léger !

Les prêts d'été

Comme chaque été, vous pourrez emprunter vos documents à partir du samedi 28 juin. Tous les documents seront à rendre le samedi 6 septembre au plus tard.

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Inscrivez-vous à Muzikalo

Muzikalo est une association bryarde d'éveil musical. Véritable lieu d'échange, de découverte et d'apprentissage, elle accueille les apprentis musiciens dès 3 ans. De l'éveil pour les plus petits au perfectionnement instrumental pour les grands, Muzikalo permet à tous de s'accomplir et de s'amuser à travers la musique. Les inscriptions pour septembre sont ouvertes.

Contactez dès maintenant le 06 58 78 29 41 ou par mail : info@muzikalo.com
Plus de renseignements sur www.muzikalo.com

◇ Et aussi

Escapade estivale à Champs-sur-Marne

Proposée par la Société historique Nogent- Le Perreux - Bry
Visite du château, déjeuner au "Clos de Château", visite de l'église et du parc du château
Samedi 5 juillet
Renseignements au 01 43 24 19 51

CANOË KAYAK CLUB DE FRANCE

Un club, trois questions

Si autrefois ceux qui s'aventuraient à descendre les rivières étaient vus comme des « doux farfelus », aujourd'hui les kayakistes ou les céistes *(ndlr : qui pratique le canoë)* **sont des sportifs reconnus. A Bry, quai Ferber, se trouve le plus vieux club de canoë de France. Rencontre avec son président depuis six ans, Philippe Troquenet.**

Quand on pense canoë kayak, on pense été, balade, détente… en quoi est-ce un sport ?

Effectivement, au premier abord, le canoë est plutôt une activité ludique, de promenade. Mais il y a aussi un aspect beaucoup plus sportif avec la compétition entre autre. C'est un sport technique. Des postures différentes selon les embarcations, des techniques différentes selon que l'on navigue sur eau calme ou sur eau vive… Tout cela nécessite une certaine maîtrise. Plus que celle qui consiste à se laisser balader dans un gros canoë *(rires)*.

Comment s'organise le club ?

D'un côté on a la pratique pour tous. Elle s'adresse plus à des adultes à la recherche d'une activité loisirs, découverte. De l'autre on a la compétition. Essentiellement des jeunes. Là, on vise la performance. Enfin, pour les enfants âgés de 8 à 14 ans, il y a l'école de pagaie. On y apprend les techniques, dans un cadre plus structuré… comme à l'école. D'ailleurs actuellement la plupart de nos jeunes compétiteurs sont issus de l'école de pagaie ! Afin de pratiquer sur d'autres eaux, on organise aussi des stages pendant les vacances scolaires et des sorties le weekend. En tout, le club compte donc 270 adhérents dont 150 Bryards. On accueille aussi les enfants du collège Saint-Thomas durant deux cycles dans l'année pour une initiation au canoë kayak, les centres de loisirs, les élèves STAPS de la faculté de Marne-la-Vallée. On a également un projet avec le Rayon de Soleil Bryard. On aimerait emmener des seniors à la découverte de la Marne à bord d'un canoë. Il va sans dire que là, ce serait vraiment du loisir…

L'avenir du club, vous le voyez comment ?

Avec de la compétition de haut niveau j'espère ! On a déjà un bon petit groupe. Leurs aînés ont tout de même participé aux championnats du monde. Et surtout nous aimerions rénover nos locaux. Nous avons cette chance d'en être propriétaire. Cela est très rare pour un club, c'est une vraie richesse. Mais à l'inverse c'est un véritable gouffre financier pour le club. Actuellement la bâtisse nécessite de gros travaux de maintenance. Et nous cherchons encore les partenaires qui pourront nous aider à les financer.

Vous souhaitez vous initier au canoë kayak, rendez-vous au club le samedi matin à 9h30, les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Renseignements au 01 48 81 54 26 ou par mail à contact@ckcf-asso.fr
Plus d'infos sur www.ckcf-asso.fr

15E FOULÉES BRYARDES

Vous allez vous « fouler » cette année ?

Ah les foulées bryardes ! Un évènement incontournable pour les grands coureurs comme pour les petits joggeurs. Le rendez-vous est donné dimanche 5 octobre, dès 9h30, devant la mairie pour un parcours qui foulera les sols du centre-ville, de la Pépinière et des bords de marne. Un moment de détente et de convivialité à ne rater sous aucun prétexte. Alors, ne perdez pas de temps. La course contre la montre a démarré. Vous avez jusqu'au 26 septembre prochain pour retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un certificat médical. Et pour les retardataires, vous pourrez déposer votre dossier complet jusqu'au jour J, 9h, à la salle Daguerre.

Renseignements et inscription sur

bry94.fr → Temps libre Sport

À noter

Le kid stadium, mis en place cette année encore par les jeunes du CMJ, accueillera vos enfants autour d'activités ludiques et sportives à partir de 4 ans. Foulez le sol bryard en toute quiétude !

CROSS DES ÉCOLES

Des athlètes en herbe

Cette année encore, 1 100 enfants ont participé au cross des écoles. Dans une ambiance festive, ils se sont dépassés. Un moment sportif comme on les aime à Bry.

De bronze, d'argent ou d'or, tout le monde aura sa médaille.

Vendredi 13 juin. Il fait beau. Le soleil rayonne haut dans le ciel. Un léger vent rend la chaleur supportable. Sur la piste d'athlétisme du Parc des Sports des Maisons rouges, les cris d'enfants résonnent. « *Allez* », « *Vas-y* », « *tu vas y arriver* », autant d'encouragements scandés depuis les tribunes du stade par des chérubins vêtus de vert, bleu, jaune et blanc. Brésil oblige en ce mois de juin. Bienvenue au cross des écoles !

Un évènement sportif attendu par tous les élèves des écoles primaires de la ville. Une journée qui leur permet de dépasser leurs limites. Le principe est simple : chaque niveau se lance tour à tour dans une course à pieds… d'endurance. De 400 mètres minimum pour les CP à 2 kilomètres pour les CM2, le but n'est pas de gagner, mais de se dépasser. « *C'est une très bonne initiative ce cross. Cela permet de transmettre aux enfants la notion de l'effort. Courir c'est un sport difficile pour les petits. C'est vrai, finalement après quoi on court ? Mais cela leur donne une certaine rigueur, discipline* », explique Nicolas, papa venu encourager sa fille Clara, en CE1, à la Pépinière. « *En tant que coureur moi-même, j'ai donné quelques conseils à ma fille. Ne pas partir trop vite pour ne pas terminer en marchant et surtout ne pas avoir peur de se laisser dépasser par les autres. Ce n'est pas une course de rapidité !* »

Une vraie solidarité entre les coureurs

Chaque élève court en binôme. En effet, il y a celui qui court, l'autre qui, depuis les tribunes, l'observe, l'encourage et note sur un petit papier, ses performances. Un vrai travail d'équipe qui permet de transmettre une autre valeur du sport : la solidarité. On s'encourage, on aide l'autre à se dépasser… Dernier petit regroupement avec les maîtres et les maîtresses avant le départ, derniers conseils. Top départ, la course démarre. Les enfants s'élancent avec joie. Quelques minutes et trois tours de piste plus tard Malo vient de finir sa course. Arrivé en tête du premier groupe des CE1, il est fier : « *c'est la première fois que je suis premier. L'année dernière j'étais arrivé 7e. Je suis content !* », s'enthousiaste le jeune garçon de 7 ans.

Après l'effort, le réconfort. Comme tout bon sportif, les athlètes en herbe se rejoignent au stand de ravitaillement. Fruits et jus de fruits leurs sont distribués. Et c'est tout naturellement, leur collation dans la main, qu'ils se prêtent au jeu des encouragements pour leurs camarades qui, à leur tour, viennent de démarrer leur course.

L'arrivée n'est plus très loin…

Encouragés par leurs camarades, les élèves donnent le meilleur d'eux-mêmes.

VACANCES SPORTIVES

Des sorties à gogo !

Deux mois de vacances. Les enfants vont pouvoir se reposer, profiter du soleil, des bons moments en famille et entre amis… histoire de se requinquer pour la rentrée. Mais qui dit vacances ne dit pas forcément « farniente ». Et pour les petits Bryards qui restent sur Bry, la Ville et ses vacances sportives vous proposent quelques sorties.
Tels des poissons dans l'eau, ils profiteront toute une journée de la piscine de Nogent-sur-Marne. Une journée 100% aquatique où brasse papillon et dos crawlé rivaliseront ! Et parce qu'à Bry « à vélo, on dépasse les autos » comme le dit la chanson de Joe Dassin, ils pédaleront jusqu'à Noisy-Plage ou le parc du Tremblay. Un peu plus dépaysant, les bases de loisirs de Jablines et du Port aux cerises accueilleront les jeunes bryards dans leurs espaces dédiés aux sports nautiques. Baignades et ambiance garanties ! Quant aux plus aventureux, ils s'élanceront de branche en branche sur le parcours aventure de l'accrobranche de Lésigny. Ils évolueront à travers les différents parcours pédagogiques sur la faune et la flore, au sol et dans les cieux.
A Bry, on a aussi le Parc des Sports des Maison rouges. Un lieu unique où les jeunes pourront faire le plein d'activités lors de journées 100% jeux. Collectifs, individuels, il y en aura pour tous. Avis aux amateurs !

Retrouvez le programme détaillé des sorties, les dates et modalités d'inscriptions sur bry94.fr.
Pour tout renseignement, contactez le 01 45 16 68 00.

◇ Et aussi

Les vacances sportives c'est aussi un accueil au quotidien sur sites. Jeux collectifs, parcours de motricité pour les plus petits... ne manquez pas ces rendez-vous de l'été.
- Du 7 au 11 juillet
- Du 15 au 18 juillet
- Du 21 au 25 juillet
- Du 18 au 22 août
- Du 25 au 29 août
- Et le lundi 1er septembre

au gymnase Georges Clemenceau (du CP au CM2)
de 10h à 12h et de 14h à 16h
Salle René Decroix (pour les maternelles - 4 ans minimum)
de 9h45/11h45
- Du 28 juillet au 1er août

au gymnase Georges Clemenceau (du CP au CM2 et maternelles)
de 10h à 12h

ESPACE GLISSE

Cet été, laisse-toi glisser !

Durant toute la période estivale, la Ville propose des stages à l'Espace glisse. Six stages de deux jours pour s'initier ou se perfectionner à l'art du BMX et de la trottinette, dès 8 ans. (10 places par date)

Stages de trotinette de 14h à 16h
- Mercredi 16 et jeudi 17 juillet
- Mercredi 30 et jeudi 31 juillet
- Mercredi 27 et jeudi 28 août

Stages de BMX de 14h à 16h
- Mercredi 9 et jeudi 10 juillet
- Mercredi 23 et jeudi 24 juillet
- Mercredi 6 et jeudi 7 août

Si cela t'intéresse, inscris-toi vite à l'Espace Collégiens, 3 bis rue de Reims ou au 01 48 81 63 08. Priorité aux jeunes titulaires d'un droit d'entrée annuel « Loisirs jeunes » ou « Vacances sportives », saison 2013/2014. Toute nouvelle inscription se fera sous réserve de places disponibles et de s'acquitter du droit d'entrée annuel (14,20 €). Pour ta sécurité, pense à tes protections : casques, genouillères et coudières (prêts possibles mais limités).

AIDE AU LOGEMENT

Avis aux étudiants

Désormais les demandes d'aide au logement se font 100% en ligne. C'est rapide, simple et quand on veut. 24h/24, 7j/7 le site caf.fr permet de calculer le montant de l'aide et d'en faire la demande directement en ligne. Et ce, même pour les étudiants pas encore allocataires !
Vous avez un logement et souhaitez le conserver pendant l'été ?
Signalez-le à la Caf **avant le 21 juillet.** Cela permettra d'éviter la mauvaise surprise des droits suspendus.
Pour accompagner les jeunes dans leurs démarches, la Caf crée une page facebook « Caf – logement étudiant » qui propose une aide à la déclaration en ligne et une foire à questions. Elle met également à leur disposition une ligne dédiée : 0 810 29 29 29 (0,78 € l'appel puis 0,28 € la minute)

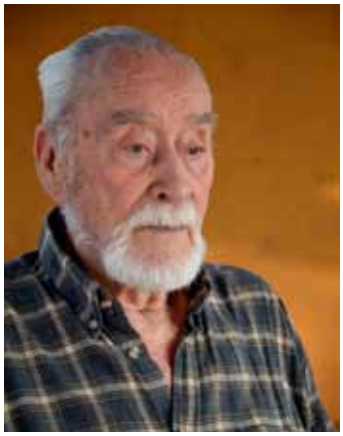

PÈRE GEORGES BERGANTZ - 2E PARTIE

Itinéraire d'un homme au grand cœur

Nous sommes en 1945. Le Père Bergantz termine sa carrière militaire aux Invalides, aux côtés du Maréchal De Lattre de Tassigny. Après la guerre, le voilà prêt à mener un tout autre combat : celui de la spiritualité.

1945. Juillet plus exactement. Georges Bergantz part continuer son noviciat, débuté juste avant la guerre. Durant cinq ans, il va continuer ses études en Tunisie. Et en 1950, il est nommé à Aïn Séfra en Algérie, dans le seul collège du Sahara, l'institution Lavigerie. Il y enseignera le français, le sport (surtout le football), la natation, la musique, le dessin, le théâtre, et bien d'autres disciplines… « *J'ai aussi formé une troupe de louveteaux chez les scouts !* » se souvient le Père.

Le Père Bergantz entouré de ses élèves à l'institut Lavigerie.

Les missions s'enchaînent

Cinq ans plus tard, il part diriger et enseigner à l'école primaire d'El Goléa. « *Il s'agit de la dernière oasis du grand sud algérien* », explique le Père. Les missions s'enchaînent : retour à Aïn Sefra en 1957, puis départ à Altkirch, en Alsace, au petit séminaire. « *On m'a demandé de redonner vie à l'école des Pères Blancs qui avait été occupée par les allemands pendant la guerre. Bien évidemment j'ai accepté* ». Mais au bout de quatre années, il se rend à l'évidence. Si au départ le petit séminaire a pour but de former les prêtres, à ce jour, il sert surtout de punition aux enfants désobéissants. C'est la fin du petit séminaire d'Altkirch. Père Georges se retrouve envoyé en mission à Laghouat, en Algérie, pour diriger le centre de formation professionnelle. On y enseigne la mécanique, la maçonnerie, le dessin industriel, l'installation et réparation de radios… Quatre années passent… De retour à Aïn Séfra, un lycée a ouvert récemment. Le collège doit fermer ses portes afin de ne pas lui faire concurrence. Cette fois, direction Ouargla, au sud de l'Algérie. « *Ce fut une période très intéressante, j'ai beaucoup voyagé sur les différentes bases pétrolières* », se souvient le Père Bergantz, « *j'y étais aumônier.* » Parallèlement, il aide un de ses anciens élèves à monter son agence de voyages transsaharienne à Djanet. Il lui établit des itinéraires, rédige une plaquette… « *Pendant cette mission sur les bases pétrolières, je devais consacrer deux mois par an au démarchage d'entreprises françaises afin de récupérer la taxe professionnelle pour nos douze centres de formation dans le Sahara. Je profitais donc de ces allers-retours pour distribuer des plaquettes promotionnelles dans les agences françaises* », raconte-t-il. Mais un jour, en 1973, l'Algérie a nationalisé le pétrole et les aumôniers ont disparu… C'est avec un certain humour que le Père se remémore ces enchaînements de fermeture : « *dès que je passais quelque part, c'était la fin* », sourit-il. Une réalité qui lui vaudra d'ailleurs le surnom de « Terminator » auprès de ses confrères ! Georges Bergantz a 53 ans. Il reprend l'enseignement au collège de Constantine. Et « Terminator » n'étant jamais bien loin, toutes les écoles et centres de formation des pères blancs sont nationalisés… et ferment.

Un homme très actif

Il s'envole alors pour Rome, à l'Institut Pontifical des études d'arabe où il va apprendre l'arabe classique. L'objectif : pouvoir lire la presse du monde arabe, de la Mauritanie à l'Irak. Ce qui lui permettra d'intégrer l'équipe du centre culturel du diocèse d'Alger « Les glycines » en charge de réaliser les revues de presse. Côté professionnel, comme spirituel, le Père Bergantz est très actif : en plus de ses obligations « professionnelles », viennent s'ajouter les différentes aumôneries qu'il assure, notamment les dimanches et jours de fête auprès de la communauté germanophone avec l'assistance de sœurs, quotidiennement auprès des Petites Sœurs des Pauvres ou encore, plus tard, avec la communauté des Sœurs de la Doctrine Chrétienne. Il enseignera également à un petit groupe d'étudiantes algériennes désireuses de perfectionner leur français, donnera des cours de catéchèse à des étudiants préparant leur baptême…

Il a enseigné de nombreuses disciplines.

En 2003, le Père Bergantz pose ses valises à Bry. Retraité, mais pas pour autant inactif, il participe depuis à la vie de la ville : sorties seniors, Rayon de Soleil Bryard, conférences historiques, soutien scolaire pour « Le Petit coup de pouce », café philo et bien évidemment groupe de prière à l'église… Du haut de ses 94 ans, le vieil homme n'a jamais perdu cette soif de connaissance. Et c'est assis sur une chaise, dans sa chambre de la maison de retraite des Pères Blancs, située rue du Bois de Chênes, où s'empilent les souvenirs de cette vie bien remplie, que le Père Bergantz coule aujourd'hui des jours tranquilles… loin des guerres et autres combats qu'il a dû mener toute sa vie.

La première partie de cet article a été publiée dans le numéro 401 de la Vie à Bry.

PARCS ET JARDINS

Des règles à respecter !

Avec la période estivale, les parcs et jardins de l'espace public voient leur fréquentation augmenter. Petit rappel de la réglementation à suivre.

- Les barbecues, l'allumage de feux et l'usage de feux d'artifice ou de pétards sont strictement interdits sur la commune ;
- Les pique-niques dans les squares et autres espaces verts de la voie publique sont tolérés dans la mesure où l'environnement est respecté : ramassage des détritus ;
- Enfin, toutes pollutions : sonore (ex. musique trop forte, cris), visuelle (ex. affichage publicitaire) et environnementale (ex. déjections canines) sont proscrites.

L'été, qu'il est agréable de flâner sur les bords de Marne. Justement ! Ce sont aussi des espaces publics. Et par conséquent, ce sont les mêmes règles qui s'appliquent. Alors pensez-y pour le confort de tous.

Retrouvez le règlement sur bry94.fr → Environnement et urbanisme Parcs et jardins

C'EST L'HISTOIRE D'UN ARBRE

Il était une fois le Chamaecyparis. Cet arbre remarquable qui trône sur le rond-point Daguerre. Qu'on entre sur Bry, qu'on en sorte, ou simplement qu'on y passe, il est là, fier et noble, surplombant la Marne et le centre ville. Oui mais voilà, à seulement 40 ans, ce conifère n'est plus. La cause ? Une maladie dite «du dépérissement» due à un champignon qui attaque les rameaux et se répand sur l'ensemble des branches et du système racinaire. Il devrait donc malheureusement être abattu dans le courant de l'été. La municipalité, qui mène déjà une réflexion globale sur le réaménagement des entrées de ville, prendra bien entendu en compte le remplacement de l'arbre.

VOITURES ÉLECTRIQUES

La Ville s'équipe

Le parc automobile de la Ville évolue ! Il accueille désormais deux voitures électriques. Une acquisition qui s'inscrit dans la volonté municipale de toujours mieux prendre en compte l'écologie en réduisant notamment la pollution et les nuisances de toutes natures. En effet, ces véhicules dits « propres » ne dégagent pas d'émissions de CO_2 et de gaz à effet de serre. Ils permettent une autonomie de 160 km avec système de récupération d'énergie au freinage, une distance suffisante pour les déplacements des véhicules municipaux. Enfin, l'absence de nuisances sonores est appréciable pour tous. Et, en dessous de 30km/h, pour avertir les piétons de leur arrivée, un petit son retentit. Il fait bon rouler à Bry…

La collecte en pratique
Juillet/août
Emballages & papiers
Tous les mercredis
Déchets verts
Tous les mercredis
Déchets ménagers
2, 3 ou 4 fois selon les secteurs*
Encombrants
zone A*
21 juillet/18 août
zone B*
28 juillet/25 août
Déchèterie mobile
12 juillet/9 août
de 9 h à 13 h
parking du cimetière
Pour plus d'informations consulter le site bry94.fr / courriel : mairie@bry94.fr ou tel : 01 45 16 68 00
bry94.fr → Environnement et urbanisme Gestion des déchets

Police municipale de Bry-sur-Marne : le point sur la situation

Depuis plusieurs semaines, des révélations sur la police municipale de Bry-sur-Marne agitent la presse locale et suscitent de légitimes inquiétudes et interrogations.

Les Bryards et leurs élus ont en effet appris, dans un article du Parisien paru en mai dernier, le désarmement provisoire par le maire de l'ensemble des agents de la police municipale, la mise à pied de plusieurs fonctionnaires et l'implication d'un policier dans une affaire pénale relevant de sa vie privée.

Dans ce contexte, notre groupe municipal a immédiatement demandé au maire la convocation d'un conseil extraordinaire à huis clos afin de prendre les mesures immédiates qui s'imposent eu égard à la gravité de la situation, et notamment de procéder à titre conservatoire à la mutation dans un autre service du policier mis en cause.

Nos élus ont par ailleurs réclamé la création d'une commission d'enquête du conseil municipal composée de représentants des trois groupes municipaux, afin de faire toute la lumière sur d'éventuels dysfonctionnements internes au sein de la police municipale, à partir de l'audition de ses agents et du rapport de l'enquête diligentée par un magistrat et un commissaire de police auquel nous avons également sollicité l'accès.

A l'heure où j'écris ces lignes, le maire ne s'est pas prononcé sur la création d'une telle commission d'enquête. Il a cependant accepté de rendre publiques les conclusions du rapport de l'enquête administrative précitée, de réaffecter le policier mis en cause et de porter la question du fonctionnement de la police municipale à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil municipal. Nous nous félicitons de ces premières mesures.

Notre groupe municipal ne manquera pas de vous tenir informés des suites qui seront données à ces affaires, pour permettre à la police municipale de retrouver un fonctionnement normal et serein au service des Bryards.

Nous tenons enfin à réaffirmer notre soutien et notre solidarité à l'égard d'Eric Mercinier, directeur prévention-sécurité à la Mairie de Bry-sur-Marne, injustement mis en cause dans une affaire d'agression sexuelle à laquelle il est totalement étranger.

Johan ANKRI
Président du groupe « Ensemble à Bry »
j.ankri@bry94.fr

« BRY DEMAIN » : Notre projet commun

La campagne municipale, qui a été jalonnée de contre-vérités et de déclarations diffamatoires, a eu néanmoins le mérite de souligner les besoins et les attentes de chacun d'entre vous. Aussi, au nom de l'ensemble de la majorité municipale rassemblée autour du maire élu Jean-Pierre Spilbauer, nous avons pris la décision de fonder l'association « BRY DEMAIN ».

BRY DEMAIN, c'est être encore et toujours plus proche et à l'écoute des Bryards. BRY DEMAIN, c'est favoriser l'expression pluraliste, responsable et citoyenne de Bry. BRY DEMAIN, c'est aussi une nouvelle plateforme de dialogue au service de tous les Bryards, réunis autour d'un seul et même objectif : participer à la réalisation d'un projet concret et apolitique pour tous. Les Bryards veulent se faire entendre et être représentés. L'équipe majoritaire sera plus directe dans sa communication.

BRY DEMAIN veillera à ce que vous disposiez à l'avenir de tous les éléments vous permettant de vous forger un avis objectif sur les événements qui accompagnent la vie de notre commune,

BRY DEMAIN sera un relais d'information de l'actualité bryarde ainsi que sur les actions entreprises par la majorité municipale pendant cette mandature,

BRY DEMAIN ne laissera pas la voie libre à la désinformation systématique exercée par certains et s'attachera à rétablir la vérité des faits.

Vous pouvez compter sur la volonté de l'équipe pour vous donner une information fiable, partager vos remarques et aller à votre rencontre.

Réagissez, faites-nous part de vos remarques, de vos coups de gueule, mais aussi de vos idées, de vos suggestions et de vos propositions afin que nos échanges participent à une véritable vie citoyenne. Vos opinions nous tiennent à coeur !

Rejoignez-nous sur www.brydemain.fr et, ensemble, réalisons le Bry de Demain.

Jean-Pierre SPILBAUER et l'ensemble de l'équipe de la majorité municipale pour la liste « Bry Demain »

Mise au point

La Police municipale est au cœur d'une regrettable polémique.

En effet, après le désarmement de nos agents, le « Parisien » a révélé les deux condamnations du chef du service de la Police municipale, en première instance puis en appel, pour agression sexuelle sur mineure.

Par ailleurs, deux agents dénoncent des dysfonctionnements internes à la Police municipale. Ces agents ont été mis à pied par le Maire de Bry-sur-Marne.

Le dossier souffrant d'une trop grande opacité, nous avons réclamé la création d'une commission d'enquête à laquelle l'opposition aurait accès. Demande restée, au moment où nous écrivons ces lignes, sans réponse.

Nous souhaitions aborder cet épineux sujet dans la tribune du mois de juin.

Or, le mois dernier, était indiqué « texte non parvenu dans les délais impartis ».

La date limite de remise des textes est le 10 de chaque mois.

Le 10 mai 2014 était un samedi, notre article aurait donc été traité le lundi 12 mai.

Ainsi, nous avons transmis notre texte, sur la Police municipale, le lundi 12 mai. Nous regrettons vivement le choix de la municipalité de ne pas avoir accepté notre texte. Les relations constructives et apaisées entre la majorité et l'opposition, que nous appelons de nos vœux, commandent des efforts de tous.

Nous vous laissons seuls juges de l'opportunité de censurer ledit texte.

Sur le fond, la sécurité des Bryards et des enfants de Bry est notre seule et unique ambition. C'est à dire de permettre aux agents de la Police municipale d'assurer leur mission de sécurité publique avec sérénité et, si nécessaire, d'écarter ceux qui n'y ont pas leur place.

Pourquoi avoir attendu les révélations de la Presse pour écarter un agent inscrit depuis 2011 au FIJAIS (fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles) ; agent qui ne pouvait raisonnablement pas être, dans un même temps, chef du service de la Police municipale ?

Nous tenons à affirmer ici notre total soutien et notre gratitude aux agents qui œuvrent au quotidien pour la sécurité des Bryards et qui pâtissent de la situation.

C'est pour eux et, à travers eux, pour les Bryards que nous réclamons plus de transparence.

Toute la lumière doit être faite, nous y veillerons.

Les élus du groupe « Génération Bry »
avec Charles Aslangul
www.generationbry.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Lucas CHOUTET, Evan et Mathis CLAUS MAZELLA - Tuomas LAHTI - Julie NEGRE - Laurian-Henri KENFACK - Narimane HAMDAOUI - Marie PLAT MUSNIER - Augustin ALQUIER

Décès

Annette LETTERON née DEMONCY - Raymonde MONIAT née BOUSSY

LA VILLE RECRUTE

La Ville recherche des assistantes maternelles pour sa crèche familiale. Envoyez votre candidature à : mairie@bry94.fr
Plus de renseignements au 01 45 16 68 00.

URGENCES - Pharmacies de garde

Dimanche 6 juillet - Pharmacie ABIHSSIRA
137 b avenue Pierre Brossolette
Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 13 juillet – Pharmacie DONNIO
6 place Carnot - Bry-sur-Marne

Lundi 14 juillet – Pharmacie SCHEMOUL
83 Grande rue Charles de Gaulle - Nogent-sur-Marne

Dimanche 20 juillet – Pharmacie NOGENTAISE
15 boulevard de Strasbourg - Nogent-sur-Marne

Dimanche 27 juillet – Pharmacie BORDIER
147 ter boulevard de Strasbourg - Nogent-sur-Marne

Dimanche 3 août - Pharmacie de BRY
25 Grande rue du Général de Gaulle - Bry-sur-Marne

Dimanche 10 août - Pharmacie LEMITRE
162 b Grande rue Charles de Gaulle
Nogent-sur-Marne

Vendredi 15 août - Pharmacie du MARCHE
140 Grande rue Charles de Gaulle - Nogent-sur-Marne

Dimanche 17 août
Pharmacie du PONT DE MULHOUSE
12 place Robert Belvaux - Le Perreux-sur-Marne

dimanche 24 août - Pharmacie ETIENNEY
72 avenue Ledru Rollin - Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 31 août - Pharmacie DU RER
55 boulevard Gallieni - Bry-sur-Marne

Pour les gardes de nuit (tous les jours après 20h) : se renseigner au commissariat de Nogent.
Tél : 01 45 14 82 00.

Happy culture
en juin

Eveil à la danse - Samedi 14 juin

Théatre adultes « le cabaret des curiosités »
Vendredi 13 juin

Atelier chante ! - Samedi 14 juin

Danse street jazz - Samedi 14 et dimanche 15 juin

Danse de salon - Vendredi 13 juin

Atelier théâtre kids - Dimanche 15 juin

Atelier théâtre ados - Samedi 14 juin

Danse jazz contemporaine - Samedi 14 juin

Vernissage de l'exposition «D'art en art» - Mardi 3 juin

Bry en images

Remise des permis piétons aux élèves de CE2
Mardi 27 mai

Nettoyage des berges de la Marne
avec la Société Nautique du Perreux
Samedi 31 mai

Alternative à la sanction - Samedi 14 juin

Hiphopées 94 - Samedi 31 mai

Remise de prix du concours de nouvelles - Mardi 28 mai

Kermesse du Rayon de Soleil Bryard
Mercredi 4 juin

Rencontres musicales - Samedi 24 mai

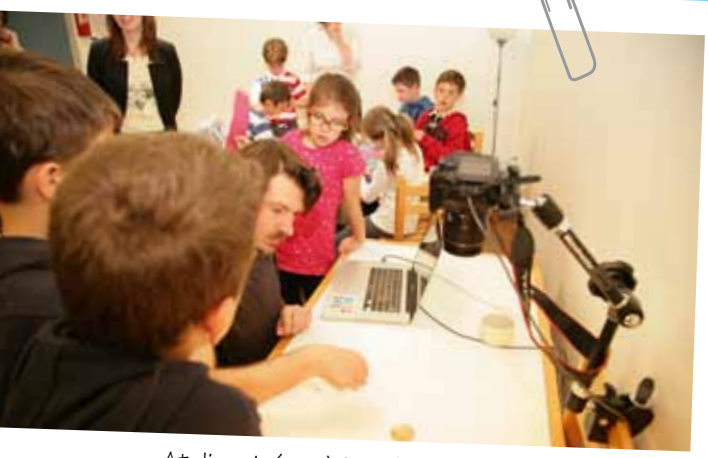

Atelier cinéma à la médiathèque
Samedi 24 mai

Journée italienne à l'Espace Collégiens
Mercredi 21 mai

Village sécurité routière
Vendredi 13 juin

Distribution de roses sur le marché
pour la fête des mères - Dimanche 25 mai

Les rendez-vous du square
Les conteurs de la médiathèque
Samedi 14 juin

Finale de l'opération sécurité routière
Vendredi 30 mai

Exposition du livre des élèves d'Henri Cahn
Vendredi 6 juin

Les Rendez-vous du square - Démonstration de Zumba
Samedi 14 juin

Les Jeux du Val-de-Marne - Du 6 juin au 22 juin

Sortir en Juillet - août

Du 28 juin au 31 août
Opération « sacs surprise »
Médiathèque

Du 8 au 31 juillet
La médiathèque en balade
Parc des Coudrais
Square De Lattre de Tassigny

Dimanche 6 juillet
de 9h à 13h30
Don du sang
par l 'établissement Français du sang
Salle Daguerre

Dimanche 13 juillet
de 14h30 à 18h30
Les jeux de la plaine
La plaine de jeux
(entrée boulevard Pasteur)

Dimanche 13 juillet à 21h30
Cocktail
et animations musicales
Patio du marché

Dimanche 13 juillet à 22h 15
Départ de la parade
qui vous emmènera jusqu 'au bords de Marne pour contempler le feu d 'artifice

Dimanche 13 juillet à 23h
Feu d'artifice
organisé par la Ville de Bry
Passerelle de Bry

Vendredi 8 août à 17h
Cérémonie de la flamme
Monument aux morts (en face de la mairie)

Dimanche 31 août à 18h
70e anniversaire
de la libération de Bry
Monument aux morts
(en face de la Mairie)

Bonnes vacances !

à venir•••

Forum des associations

Samedi 6 septembre

Gagnez du temps dans vos démarches en mairie !

UN seul lieu de passage
L'accueil

UN numéro de téléphone
01 45 16 68 00

UN courriel unique
mairie@bry94.fr

Imprimé sur papier recyclé